01 05782

GENERALE D'ENTREPRISE POUR LA PROMOTION DE L'HABITAT en abrégé G.E.P.H HOLDING

Société Anonyme au capital de 1.300.000 Euros
Siège social : 42 Rue Etienne Marcel – 75002 PARIS
RCS : PARIS B 316.112.333

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
22 FEV 2002
N° de dépôt : 4669

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

DU 28 SEPTEMBRE 2001

Le 28 Septembre 2001 à 11 Heures, à LILLE [59000] – 69 Boulevard Vauban, la Société Anonyme FEL INVESTISSEMENTS, au capital de 415.360 Euros, dont le siège social est à ARMENTIERES – 6 Avenue de l'Europe, immatriculée au RCS de LILLE sous le numéro 417.538.642, représentée par Monsieur Henry BEAUDEUX,

Actionnaire unique de la société GENERALE D'ENTREPRISE POUR LA PROMOTION DE L'HABITAT, au capital de 1.300.000 Euros, divisé en 13.000 actions de 100 Euros chacune, ayant son siège social à PARIS – 42 Rue Etienne Marcel, immatriculée au RCS PARIS sous le numéro B 316.112.333, en sa qualité de propriétaire de la totalité des 13.000 actions représentant le capital social,

A pris les décisions suivantes ayant pour objet la nomination de nouveaux administrateurs.

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique constatant la démission de :

- Monsieur Jean-Pierre GORLOO de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur
- Messieurs Jérôme GORLOO et Jean-Claude VERMEULEN de leurs fonctions d'administrateur

décide de nommer en qualité d'administrateurs pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs :

- Monsieur Henry BEAUDEUX, demeurant à CAESTRE – 91 Hool Straete en remplacement de Monsieur Jean-Pierre GORLOO.

- Madame Nicole BEAUDEUX demeurant à CAESTRE – 91 Hool Straete en remplacement de Monsieur Jérôme GORLOO.

- Monsieur Frédéric BEAUDEUX demeurant à BAILLEUL – 4 Allée des Gabelous en remplacement de Monsieur Jean-Claude VERMEULEN.

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal signé par l'actionnaire unique.

Pour copie conforme
Le Président du
Conseil d'administration

GENERALE D'ENTREPRISE POUR LA PROMOTION DE L'HABITAT
Société Anonyme au capital de 1.300.000 Euros
Siège social : 42 Rue Etienne Marcel – 75002 PARIS
RCS : PARIS B 316.112.333

°-°-°-°

extrait du
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2001

Le 28 Septembre 2001, à 12 Heures, à LILLE [59000] – 69 Boulevard Vauban, les nouveaux administrateurs de la Société GENERALE D'ENTREPRISE POUR LA PROMOTION DE L'HABITAT se sont réunis à l'effet :

1 - d'organiser la nouvelle direction générale de la société
2 - d'agréer le projet de nantissement d'actions par la Société FEL INVESTISSEMENTS au profit du CREDIT DU NORD et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE ET MUTUEL DU NORD.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Henry BEAUDEUX,
- Madame Nicole BEAUDEUX,
- Monsieur Frédéric BEAUDEUX,

Tous les administrateurs étant présents, le conseil peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Monsieur Henry BEAUDEUX.

Puis la discussion est ouverte.

Toutes explications sont données en réponse aux questions posées, puis le Conseil a pris les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Henry BEAUDEUX en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur.

Monsieur Henry BEAUDEUX disposera à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées générales d'actionnaires, ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'Administration.

Le Président du Conseil d'Administration assumera sous sa responsabilité, la direction générale de la société et la représentera dans ses rapports avec les tiers.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Henry BEAUDEUX a déclaré accepter ces fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration décide de prendre acte de la démission de Monsieur Henri VANDENBULCKE de ses fonctions de Directeur Général à compter du 28 Septembre 2001 et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La suite comme inutile jusque ...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été le présent procès-verbal, signé après lecture par les administrateurs.